



Sections des douanes CGT
de l'interrégion de Nouvelle Aquitaine

Déclaration Préalable à la Formation Spécialisée du CSA de Nouvelle-Aquitaine du 26 mars 2024

Monsieur le Président,

Cette formation spécialisée sera l'occasion pour la CGT de revenir sur les questions de santé et sécurité au travail et de conditions de travail qui concernent tous les agents de la direction interrégionale de Nouvelle-Aquitaine dans une approche transversale de ces sujets mais aussi ceux d'actualité qui affectent les agents en poste dans les services du ressort de cette formation spécialisée.

Nous nous appuyerons sur la note d'orientation à l'ordre du jour de cette réunion pour faire remonter les contradictions que nous avons constatées entre les principes mis en avant dans cette note et les réalités auxquelles nous sommes confrontés.

Ces contradictions nous les avons pointées à l'occasion des réorganisations que nous subissons (TME, réorganisations des CVC), des déménagements qui sont prévus à brève échéance, des travaux qui ont été réalisés récemment, mais aussi dans le cadre du vieillissement prévisible de la population douanière, des moyens mis à disposition des agents pour travailler ou encore des nouvelles formes de travail (flex office, télétravail).

En effet, malgré ce que prévoit cette note d'orientation, dans les faits, il n'y a aucune culture partagée sur l'organisation du travail qui reste l'apanage des directions.

Alors que les dépenses contraintes explosent, rappelons que la fin du bouclier tarifaire au 1^{er} février a entraîné une hausse de près de 10 % des tarifs de l'électricité, le gel puis des revalorisations très insuffisantes du point d'indice font que beaucoup d'agents subissent de plein fouet les effets de l'inflation.

Dans ce contexte, la question du manque de reconnaissance de la technicité et de l'engagement des agents qui revient année après années dans les DUERP dans toutes les branches de notre administration se pose avec de plus en plus d'acuité.

La situation au CSRH des douanes est emblématique d'une administration qui n'a de cesse d'intensifier le travail des agents qui doivent faire de plus en plus de choses en de moins en moins de temps.

L'écart entre le travail prescrit et le travail réel se creuse mais à salaire égal car pour l'instant la Direction Générale ne reconnaît pas l'investissement des agents à sa juste valeur alors qu'elle a transféré des charges de travail qui lui incombait auparavant.

Aujourd'hui, la coupe est pleine et les agents du CSRH en ont soupé de ne pas compter leurs heures pour si peu de reconnaissance.

Comme ils l'ont fait lors de la création du service pour exiger des effectifs supplémentaires, ils sont prêts à se mobiliser pour obtenir une rémunération en rapport avec leur expertise et leur engagement.

Il faut que la direction générale et le ministère comprennent qu'il n'existe pas de travail gratuit ni de compétences non reconnues et qu'ils ont tout intérêt à entrer rapidement dans une phase de négociation sur ces sujets sur la base des revendications communiquées à la direction le 14 mars dernier.